

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Camp de jour édition 2020 – Hors de l’ordinaire...

Prolongation de la période d’inscription

SAINT-JEAN-BAPTISTE, LE 8 JUIN 2020 – En date du 2 juin, la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste a pris la décision d’offrir un camp de jour cet été sous le thème « *Camp jour édition 2020 – Hors de l’ordinaire...* ». Le contexte de la COVID-19 exige de mettre en œuvre de nombreuses adaptations afin d’offrir un environnement sain et sécuritaire aux enfants, et de respecter les mesures d’hygiène imposées par les instances gouvernementales en vue d’endiguer la propagation du coronavirus.

Le camp de jour aura évidemment une mouture différente des années précédentes, car pour offrir ce service cette année, l’équipe doit s’adapter rapidement et mettre en place plusieurs mesures conformément aux consignes émises par le gouvernement. L’ouverture du camp de jour est dépendante des quatre éléments suivants : augmentation légère des coûts d’inscription, horaire réduit du camp de jour, aucun service de garde disponible et l’atteinte du nombre minimal et maximal d’inscriptions.

Avant de procéder à l’inscription, les parents doivent préalablement prendre connaissance du document « *Camp de jour édition 2020 - Hors de l’ordinaire | Programmation incluant le guide à l’intention des parents* » qui contient une foule d’informations importantes concernant le camp de jour ainsi que sur les adaptations apportées en raison de la COVID-19. Vous trouverez facilement ce document en visitant le <http://www.msjb.qc.ca/camp-de-jour-2/>

Afin d’éviter autant que possible les rencontres en personne, les inscriptions s’effectueront par téléphone jusqu’au 12 juin, soit du 8 au 11 juin, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le 12 juin, de 8 h 30 à 12 h. Le personnel du camp de jour remplira une fiche d’inscription pour chaque enfant. Sur la page Internet dédiée au camp de jour <http://www.msjb.qc.ca/camp-de-jour-2/>, se trouvent la fiche de santé en ligne qui doit être remplie obligatoirement pour chaque enfant ainsi que le formulaire « **Mesures de protection COVID-19 | Acceptation du risque** » qui doit être signé par le parents et ensuite envoyé par courriel à loisirs@msjb.qc.ca sans quoi l’enfant ne pourra être admis au camp de jour.

« Nous sommes heureux de pouvoir offrir un camp de jour à notre communauté, mais nous sommes conscients du défi que cela représente, autant pour les enfants, le personnel que les parents. La formule de ce camp de jour est complètement nouvelle, alors nous faisons appel à la compréhension et à la patience de tous à travers cette expérience hors du commun. Au fil des jours, les pratiques se préciseront et s’amélioreront, mais une chose demeurera : celle d’assurer la santé et la sécurité de tous les enfants. », a précisé la mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste, M^{me} Marilyn Nadeau.

-30-